

LENS, le 01/10/2024

**COPIE**

**Sylvain ROBERT**

Maire de Lens  
Président de la Communauté  
d'Agglomération de Lens-Liévin

DIRECTION OPERATIONNELLE DE L'IMMOBILIER

POLE URBANISME RÉGLEMENTAIRE

☎ 03.21.69.08.32

Affaire suivie par Mohamed AIT AHMAD

**SCCDA - Sous-Commission Consultative  
Départementale d'Accessibilité**

100 avenue WINSTON CHURCHILL  
CS 100007  
62022 ARRAS

Courrier en recommandé avec accusé de réception

**Objet : Consultation de services**

**P.J. en communication : 1 exemplaire du dossier**

**Déposé par : VILLE DE LENS - Monsieur SYLVAIN ROBERT**

**Adresse du demandeur : 17 BIS PLACE JEAN JAURES - 62300 LENS**

**Dossier n° : AT 062498 24 00058**

**Demande reçue le : 23/09/2024**

**Adresse de la construction : RUE AUGUSTE LEFEBVRE**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir me faire connaître votre avis sur le projet susvisé conformément aux articles R. 423-50 et suivants du code de l'urbanisme.

J'attire votre attention sur le fait qu'en l'absence de réponse motivée dans le délai de 2 mois à dater de la réception de la demande jointe, votre service sera réputé émettre un avis favorable sur ladite demande conformément aux articles R. 423-59 et suivants du code de l'urbanisme.

**Il conviendra cependant, même dans cette éventualité, de me faire retour de l'exemplaire du dossier communiqué, dans les meilleurs délais afin de permettre au service de terminer l'instruction de cette demande.**

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

POUR LE MAIRE,  
L'AGENT DELEGUE,



XAVIER HOUIX  
DIRECTEUR DELEGUE A LA DIRECTION DE  
L'AMENAGEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DE LA VILLE



PREUVE DE DÉPÔT  
D'UNE LETTRE RECOMMANDÉE  
**AVEC AR**

2C 174 823 1564 5



PREUVE DE DÉPÔT

Niveau de garantie  R1  R2  R3

**avantages du service suivi :**

vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de distribution.

**les d'accès direct à l'information de distribution :**

**SMS :** Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 € TTC + prix d'un SMS).

**internet :** [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr) (consultation gratuite hors coût de connexion).

**téléphone :**

pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.

pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : lundi au vendredi de 8h à 18h.

**DESTINATAIRE**

DDTM62  
100 AVENUE WINSTON CHURCHILL  
SP 7  
62022 ARRAS CEDEX

**EXPÉDITEUR**

NE PAS UTILISER DE TAMPON

VILLE DE LENS  
SERVICES : *URBA CONSULT.*  
PLACE JEAN JAURES  
SP 7  
62307 LENS CEDEX  
*AT 24-58*  
*MAA*

INDIQUEZ LE MONTANT DU  
CONTRE-REMBOURSEMENT

Envoyez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.

Si échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.

Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr)

Site - SA au capital de 5 364 851 354 euros - 356 000 000 RCS Paris - Siège social : 9 RUE DU COLONEL PIERRE AVIA - 75015 PARIS

**ECOLOGIC**

Priorité neutralité carbone  
[laposte.fr/neutralitecarbone](http://laposte.fr/neutralitecarbone)  
La Poste agrément n° 830

LR1V23 - PTC 6D - 20181185T01 - 03/22

1861 21154



AVIS DE RÉCEPTION  
DE VOTRE LETTRE RECOMMANDÉE

TAD

VILLE DE LENS  
21 OCT. 2024  
ARRIVEE COURRIER

2C 174 823 1564 5



Présenté / Avisé le :

Distribué le :

D.D.T.M

Signature du destinataire :

- 2 OCT. 2024

ARRIVEE

DDTM62  
100 AVENUE WINSTON CHURCHILL  
SP 7  
62022 ARRAS CEDEX  
**AR**

RETOUR À :

VILLE DE LENS  
SERVICES : *URBA CONSULT.*  
PLACE JEAN JAURES  
SP 7  
62307 LENS CEDEX  
*AT 24-58*  
*MAA*

**ECOLOGIC**

Priorité neutralité carbone  
[laposte.fr/neutralitecarbone](http://laposte.fr/neutralitecarbone)

La Poste agrément n° 830

LR1V23 - PTC 15B - 20181185T01 - 03/22

Contre-remboursement

AVIS DE RÉCEPTION

Commune	n° AT-PC	avis SCCDA	Type Dérogation	Motif de la dérogation
ARRAS	AT 62 041 24 00094	FAVORABLE		
ARRAS	AT 62 041 24 00097	FAVORABLE		
ARRAS	AT 62 041 24 00098	FAVORABLE		
AVION	AT 62 065 24 00002	FAVORABLE		
BETHUNE	AT 62 119 24 00049	FAVORABLE		
BOULOGNE-SUR-MER	AT 62 160 24 00046	FAVORABLE	Impossibilité Technique	Maintien de la marche de 10 cm de hauteur à l'entrée. Le trottoir a une largeur de 1,20 m
BOULOGNE-SUR-MER	AT 62 160 24 00046	FAVORABLE		
BOULOGNE-SUR-MER	AT 62 160 24 00049	FAVORABLE		
BRUAY-LA-BUISSIÈRE	AT 62 178 24 00048	FAVORABLE		
CALAIS	AT 62 193 24 00093	FAVORABLE		
CALAIS	AT 62 193 24 00094	FAVORABLE		
COQUELLES	AT 62 239 24 00047	FAVORABLE		
CROISILLES	AT 62 259 24 00001*	FAVORABLE		Rattachée au PC 62 259 24 00003
DANNES	AT 62 264 24 00002	FAVORABLE		D2
ETAPLES	PC 62 318 22 00030M01	FAVORABLE		
LENS	AT 62 498 24 00058	FAVORABLE		
SAINT-OMER	AT 62 765 24 00009	FAVORABLE		
TILQUES	AT 62 819 24 00002	FAVORABLE		
WISSANT	PC 62 899 24 00017	FAVORABLE		





**PRÉFET  
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

LENS, le 28 octobre 2024

VILLE DE LENS

30 OCT. 2024

ARRIVEE COURRIER

**BORDEREAU D'ENVOI**

de la part de :

**SOUS-PREECTURE de LENS**  
Bureau de la Sécurité et de la Communication  
*Madame Dominique COUVREUR*

à l'attention de :

Moniseur le Maire  
Service urbanisme  
- LENS -

Désignation des documents	Nombre	Observations
<b>Dossiers P.C. ou A.T. ou GN6 :</b>  Groupe scolaire Berthelot Rue Auguste Lefebvre AT n°62 498 24 00058	1	Transmis en retour.  Ce dossier concerne l'installation d'un abri à vélos dans la cour d'école. Il ne s'agit pas d'un ERP comme cela est d'ailleurs indiqué dans la notice (voir bordereau du SDIS du 23/10/2024).  Pour la Sous Préfète, La secrétaire administrative,  Dominique COUVREUR





Sous-Direction  
des Territoires  
Groupement  
Territorial Est  
Service  
Prévention des Risques



Saint-Laurent-Blangy, le 23 Octobre 2024

**Bordereau d'envoi**  
**A**  
**Sous-Préfecture de Lens,**  
Bureau de la Sécurité et de la  
Communication,  
25 Rue du Onze Novembre,  
62307 – LENS CEDEX

Affaire suivie par : Lieutenant Jean-Yves FRUCHART  
Références : 24-061 CM

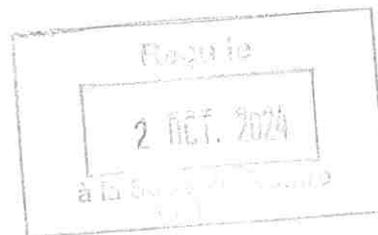
Objet : Retour dossier

Désignation	Nombre	Observations
<p style="text-align: center;"><b><u>LENS</u></b></p> <p>✓ <b><u>Groupe scolaire Berthelot</u></b></p> <p><u>Rue Auguste Lefebvre</u></p> <p>↳ <b><u>AT n° 062.498.24.00058</u></b></p>	1	<p><u>En retour</u> :</p> <p>- Ce dossier concerne l'installation d'un abri à vélos grillagé dans la cour de l'école et n'est pas considéré comme un établissement recevant du public comme indiqué dans la notice de sécurité.</p>

Le Chef du Service Prévention des Risques,

Lieutenant Jean-Yves FRUCHART

LENS, le 01/10/2024



**Sylvain ROBERT**

Maire de Lens  
Président de la Communauté  
d'Agglomération de Lens-Liévin  
DIRECTION OPERATIONNELLE DE L'IMMOBILIER  
POLE URBANISME RÉGLEMENTAIRE  
☎ 03.21.69.08.32  
Affaire suivie par Mohamed AIT AHMAD

**Commission de Sécurité Incendie- Lens**

Madame Dominique COUVREUR  
25 rue du 11 novembre  
SP 6  
62307 LENS

Courrier en recommandé avec accusé de réception

**Objet : Consultation de services**

**P.J. en communication : 1 exemplaire du dossier**

**Déposé par : VILLE DE LENS - Monsieur SYLVAIN ROBERT**

**Adresse du demandeur : 17 BIS PLACE JEAN JAURES - 62300 LENS**

**Dossier n° : AT 062498 24 00058**

**Demande reçue le : 23/09/2024**

**Adresse de la construction : RUE AUGUSTE LEFEBVRE**

Madame la Présidente,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir me faire connaître votre avis sur le projet susvisé conformément aux articles R. 423-50 et suivants du code de l'urbanisme.

J'attire votre attention sur le fait qu'en l'absence de réponse motivée dans le délai de 2 mois à dater de la réception de la demande jointe, votre service sera réputé émettre un avis favorable sur ladite demande conformément aux articles R. 423-59 et suivants du code de l'urbanisme.

**Il conviendra cependant, même dans cette éventualité, de me faire retour de l'exemplaire du dossier communiqué, dans les meilleurs délais afin de permettre au service de terminer l'instruction de cette demande.**

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments distingués.

POUR LE MAIRE,  
L'AGENT DELEGUE,



XAVIER HOUIX  
DIRECTEUR DELEGUE A LA DIRECTION DE  
L'AMENAGEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DE LA VILLE

S.D.I.S. 62  
COMPTE RENDU EST

01 OCT 2024

ARRIVEE N° 2332